

Journée thématique *Financements européens et projets culturels en milieu rural*
27 juin 2019 – Auditorium du Musée des Beaux-arts – Angers

SYNTHÈSE DES ATELIERS

ATELIER 1 - Créativité, culture et éducation

Question : Comment envisagez-vous l'enjeu du développement de compétences (artistiques et plus largement) et d'échange de pratiques et savoir-faire pour vos structures, pour vos territoires?

Opportunités

- Des ressources au niveau local et des opportunités de partenariats susceptibles d'être mobilisées : CLEA (contrat local d'éducation artistique et culturelle), PREAC (pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle), GAL (Groupe d'action locale), LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale)
- La co-construction de projets avec d'autres pays permet de créer des liens et des contacts avec des artistes, des créateurs et des professionnels issus d'environnements divers
- La coopération avec des partenaires européens permet de s'ouvrir à de nouvelles cultures et à des pratiques innovantes tout en développant un projet en lien avec son territoire
- La mobilité participe à la cohésion et à la participation des (et entre les) acteurs culturels, elle offre une meilleure visibilité des projets, une projection et une diffusion plus larges
- Les soutiens à la mobilité permettent d'encourager la circulation des artistes européens sur des territoires ruraux, d'apprendre et de mieux se connaître pour envisager des projets communs.

Freins

- Des temps de montage de projets trop longs : la construction des projets et de la coopération, l'écriture des dossiers, l'apprentissage de nouvelles méthodologies
- Des temporalités différentes selon les partenaires
- Les délais de paiement et la complexité des procédures administratives
- La méconnaissance générale des partenariats européens : des autres territoires, des partenaires éventuels, des dispositifs d'accompagnement et de financement, des interlocuteurs à qui s'adresser, des réseaux...
- La difficulté de trouver des partenaires pertinents, motivés et fiables
- La nécessité de convaincre les partenaires de l'utilité du projet : comment les connaître, les convaincre et les inviter sur les territoires ?
- Dans les petites communes, il n'existe pas toujours de service culturel et/ou de politique culturelle.

Propositions

- **Disposer ou s'inscrire dans des coopérations solides avec des partenaires locaux afin de lancer des partenariats à l'échelle européenne**
- **Compter sur des espaces d'échanges permettant d'appréhender les conditions à réunir pour le montage d'un projet et de mieux se connaître entre partenaires potentiels**

- **Avoir le soutien d'instances décisionnelles ou d'acteurs ressources pour convaincre les décideurs locaux de l'utilité du projet**
- **Créer une plateforme numérique permettant d'inscrire la proposition de projet et susciter l'intérêt de potentiels partenaires européens**
- **Créer un volet « culture » au sein de chaque programme LEADER, véritable levier à la définition de projets**
- **Proposer une formation à la mobilité aux élus et agents**
- **Veiller à ne pas définir un projet avant d'aller chercher des partenaires ou prospecter, invitation à plus « d'ouverture ».**

ATELIER 2 - La mobilité et ses enjeux

Question : Comment envisagez-vous cet enjeu pour vos propres pratiques/sur vos territoires ?

Opportunités

- Le montage de projets culturels en coopération avec des partenaires européens favorise :
 - o la visibilité des structures sur le territoire et la diffusion de manifestations culturelles hors les murs
 - o une plus large diffusion qui motive le public local
 - o la médiation auprès de publics cibles (ex : scolaires)
- La coopération et la mobilité permettent de travailler ensemble, partager, échanger et développer un dialogue interculturel
- L'utilisation des réseaux existants

Freins

- La méconnaissance des dispositifs d'aides au montage de projets culturels européens et des procédures administratives associées
- La lourdeur administrative du montage de dossier et du portage du projet
- La difficulté à appréhender la notion de « mobilité »
- Le manque de moyens humains et financiers
- Le manque de concertation entre les communes qui entraîne une concurrence territoriale et le découragement de certains acteurs
- Les transports en milieu rural : comment se déplacer sans transport en commun ? comment prendre en compte la contrainte des horaires de programmation ?
- La nécessité de convaincre pour faire venir des créateurs européens sur les territoires ?
- La barrière de la langue : difficulté pour communiquer et rédiger le dossier de candidature
- La mise en réseau : comment utiliser les nouveaux outils numériques dans les territoires dénués d'outils et parfois de réseau (ex : wifi).

Propositions

- **Pour répondre au manque de transport en commun en milieu rural, concevoir une programmation avec des spectacles itinérants, qui se « déplacent » auprès des publics, encourager le co-voiturage...**
- **Créer une application qui recense et rend visible les projets**

- **Améliorer la communication sur les projets et les appels à projets et identifier les personnes ressources au niveau local, départemental et régional**
- **Etre accompagné par des personnes ressources lors des déplacements en région et en Europe**

ATELIER 3 - Coopération en milieu rural

Question : Coopération en milieu rural : quels enjeux à travailler en coopération avec d'autres territoires européens ?

Opportunités

- La conception de projets européens permet la rencontre des projets et des idées, d'enrichir les pratiques, d'apprendre des autres, se faire connaître, développer ses compétences...
- La valorisation des territoires, des associations et des institutions locales
- La mutualisation des pratiques et des connaissances pour assurer la visibilité et la pérennité d'un projet
- La coopération entre pays est un moyen de développer une proximité et une ouverture au monde, de nourrir et d'aller plus loin dans les coopérations locales, de s'inspirer d'autres politiques, de pratiques innovantes, de façon de se structurer...
- Tenter de retenir le principe suivant : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Freins

- La mobilité : coût financier, temps et bilan carbone du déplacement
- Le besoin de mobiliser des acteurs localement, de faire le premier pas
- La difficulté de s'emparer d'une commande de coopération en milieu rural qui vient de l'Europe
- La méconnaissance des autres acteurs européens et des territoires
- La difficulté d'identifier des partenaires : comment trouver des partenaires pertinents à l'étranger ? Comment trouver des pays cohérents au regard du projet ?
- La nécessité de diagnostiquer les besoins des artistes, des associations locales et des institutions au préalable
- Problème de temporalité : moyens financiers accordés annuellement pour des projets pluriannuels
- Le manque de temps, de méthodologie et de moyens humains à dédier à la coopération
- La question du temps est essentielle, en milieu rural, les petites communes rencontrent des difficultés à travailler dans le temps, sur la durée
- Les différents modes de fonctionnement, de façon de faire, de monter un projet, en fonction des pays. Dans les pays où il n'y a pas de politique culturelle structurée, comment trouver les leviers ?
- La légitimité du pilote: légitimité ou non pour parler au nom de tout le monde ? Difficile de savoir qui va être la personne qui va porter le projet.

Propositions

- **Avoir des occasions d'entendre de retours d'expériences d'acteurs locaux proches pour donner envie, donner à voir la plus-value**

- **Pouvoir compter sur des personnes ressources sur les territoires**
- **Nécessité de travailler sur une stratégie de confiance entre les partenaires locaux et les élus en misant également sur une dimension de participation citoyenne, une démarche inclusive.**

ATELIER 4 - DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Question : Des projets de développement local : quels besoins, quelles expérimentations conduire ?

Opportunités

- La coopération entre pays européens pour :
 - o monter des projets plus ambitieux et plus « lourds » administrativement
 - o se propulser à une échelle autre que celle de son propre territoire
 - o s'engager dans la transversalité,
 - o accueillir un nouveau public
 - o partager des pratiques et s'enrichir mutuellement
 - o déclencher des rencontres qui peuvent générer du dynamisme et des envies nouvelles
- La possibilité de croiser et confronter différentes approches : sur un sujet, des méthodologies...
- L'échange de pratiques permet l'innovation sociale, l'adaptation,
- Un projet commun et fédérateur est l'occasion
 - o d'une nouvelle cohésion entre techniciens et élus comme d'un rapprochement entre les élus et les habitants d'une collectivité
 - o d'une cohésion sociale et de renouvellement du lien en milieu rural
- Un projet européen peut permettre le développement de la francophonie.

Freins

- La difficulté de trouver l'information recherchée
- Le manque de connaissance sur les dispositifs, les financements européens, les projets, les potentiels partenaires européens...
- La difficulté à identifier des réseaux
- La complexité et la lourdeur administrative du montage de dossier, des échéances parfois trop brèves des appels à projets
- le manque de personnel administratif disponible au sein des structures
- la complexité de la coopération : nécessité de s'entendre, se mettre d'accord avec les partenaires
- La difficulté d'avancer de l'argent.

Propositions

- **Simplifier les procédures administratives : vulgarisation des dossiers et de l'ingénierie de projet via des relais locaux**
- **Adapter le montage administratif à l'échelle du projet : ajustement de la charge administrative**

- **Créer une mise en réseau des acteurs : organiser des journées thématiques, permettre la rencontre avec d'autres acteurs européens.**
- **Proposer des ateliers thématiques à un échelon plus local, sur un format de demi-journée**
- **Compter sur des médiateurs européens, chargés de faire le lien entre les différentes régions européennes et les Pays de la Loire**
- **Créer un guide qui recense les dispositifs et les échéanciers à respecter**
- **Nécessité de former les élus mais aussi les agents et bénévoles des associations**
- **Bénéficier d'un accompagnement de la part d'un porteur de projet qui a réussi à décrocher des financements européens**
- **Mutualiser les connaissance(s) : création d'une plateforme qui recense les projets européens (passés/actuels)**
- **Chercher à mieux se connaître entre acteurs culturels européens pour se lancer dans des projets communs : créer un réseau social dédié entre acteurs culturels et porteurs de projets sur lequel il est possible échanger directement.**